

**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**  
**LUNDI 4 JUILLET 2022, 19 h**

**10 – Sujets d'ouverture**

- .01 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 juillet 2022
- .02 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 juin 2022
- .03 Point d'information
- .04 Période de questions du public

**20 – Affaires contractuelles**

- .01 1229074001 Autoriser une dépense additionnelle de 500 000 \$ au contrat 22-19279 accordé à Ennis Paint Canada ULC (Résolution CA22 260086) afin de garantir la continuité des opérations de marquage routier dans la Ville de Montréal
- .02 1229074003 Exercer l'option de renouvellement pour une période additionnelle de douze (12) mois prévue au contrat 21-18854 (RPPA21-06050-OP) avec « Signel Services inc. » pour l'acquisition et la livraison de pièces métalliques à dessin pour les activités de signalisation au montant de 1 031 285,74 \$, et autoriser une première dépense de 350 000 \$, net de taxes
- .03 1220125002 Ratifier une convention de contribution financière avec l'organisme « Carrefour communautaire Montrose inc. » pour la réalisation du lancement du documentaire « L'empreinte de nos pas... sages » dans le cadre de l'édition 2022 de l'événement « Unis pour le mieux-être des aîné.e.s » - Octroyer une contribution financière maximale de 3 000 \$ - Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers
- .04 1223318004 Approuver une convention de contribution financière avec l'organisme « Centre communautaire Petite-Côte » et ratifier une convention de contribution financière avec l'organisme « Les loisirs du centre Père-Marquette inc. » pour la réalisation de projets dans la cadre de la période de transition 2022 de l'édition 2021-2022 du Programme d'intervention de milieu pour les jeunes 12-30 ans - Octroyer une contribution financière respectivement de 10 343 \$ et 12 154 \$
- .05 1223318005 Approuver une convention de contribution financière avec l'organisme « Les Loisirs du centre Père-Marquette inc. » pour la réalisation d'un projet de médiation urbaine en loisirs pour les jeunes de 12 à 25 ans au parc du Père-Marquette pour la période estivale 2022 - Octroyer une contribution financière totale de 13 000 \$, toutes taxes incluses, le cas échéant
- .06 1229370004 Approuver une convention de services avec l'organisme « Jour de la Terre » pour la phase 3 du « Défi Zéro Déchet » auprès de commerces dans le domaine de l'alimentation de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie - Octroyer un montant d'honoraires pour une somme maximale de 103 950 \$ - Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté – divers (NRS 22-037-SG)
- .07 1207029001 Approuver le projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Syndicat TAK Village une servitude réelle et perpétuelle de passage public à pied et à vélo, sur une partie des lots 6 499 077 et 6 401 298 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le tout sans considération monétaire. Dossier:31H12-005-1569-07 - Mandat:18-0347-T
- .08 1229512002 Autoriser une dépense totale de 365 874,39 \$, taxes incluses - Octroyer un contrat à « Pavage des Moulins inc. » au montant de 317 158,54 \$, taxes incluses, pour la réfection de trois terrains de tennis du parc Jean-Duceppe - Appel d'offres public RPPP21-11085-OP (4 soumissionnaires)

- .09 1227282009 Autoriser une dépense totale de 98 655,45 \$, taxes incluses – Accorder un contrat au même montant à «Location Sauvageau inc.» pour la location de 12 camionnettes 4x2 avec cabine d'équipe et boîte allongée pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour une durée de 3,5 mois – Appel d'offres sur invitation numéro 22-046-AI / 22-19374 (1 soumissionnaire)
- .10 1227522004 Autoriser une dépense totale de 587 462,72 \$, taxes incluses - Octroyer un contrat à « Eurovia Québec Construction Inc. » au montant de 381 970,17 \$, taxes incluses, pour l'implantation de dos d'ânes allongés - Appel d'offres public RPPV21-11092-OP (2 soumissionnaires)

### **30 – Administration et finances**

- .01 1220717007 Prendre acte du rapport consolidé des décisions déléguées pour la période du 1er au 31 mai 2022, des listes des bons de commande approuvés et des listes des demandes de paiement pour la période comptable du 30 avril au 27 mai 2022 et des listes des virements de crédits pour la période du 1er au 31 mai 2022, en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA-23)
- .02 1227522003 Prendre acte du changement d'imputation budgétaire pour la résolution CA22 26 0114 relative à l'octroi d'un contrat à « Groupe Rock-Sol inc. » pour la construction de saillies végétalisées drainantes
- .03 1227150003 Accepter une aide financière de 7 000 \$ de « Sport et loisir de l'île de Montréal », afin de soutenir des activités de prêt d'équipement estival dans quatre parcs de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour la saison 2022 - Approuver l'entente dans le cadre du programme de « Parc actif » de « Sport et loisir de l'île de Montréal » - Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers au montant de 7 000 \$
- .04 1226235001 Autoriser une dépense au montant de 64 868,90 \$, taxes incluses pour la rétention de services professionnels pour la réalisation d'une analyse de circulation afin de justifier l'abaissement de la vitesse à 40 km/h sur l'axe Saint-Michel, entre le boulevard Saint-Joseph et la limite nord de l'arrondissement conformément à l'entente-cadre RPPS21-11094-OP intervenue entre la Ville et « IGF Axiom inc. », CA22 26 0024 - Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté divers au montant de 59 234 \$
- .05 1228557001 Approuver, en vertu du Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissements de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108), le Règlement numéro 1, adopté le 29 mars 2022 par le conseil d'administration de la de la Société de développement commercial de la Plaza St-Hubert (S. I. D. A. C. Plaza St-Hubert), modifiant son Règlement de régie interne et de procédure d'assemblée

### **40 – Réglementation**

- .01 1228954008 Édicter six ordonnances - Programmation d'événements publics : « Une année d'apprentissage à l'école de musique Saint-Zotique », « Les Cinémas fins d'mois », « La Buvette chez Biquette », « Procession religieuse de Ste-Vierge-Marie-de L'Assomption », « Festival des récoltes», « Cinémas plein air », « Festival Ukrainien de Montréal », « Grand tournoi médiéval », « Marathon de Montréal », « Triathlon d'hiver de la Fondation CHU Ste-Justine » et approuver les ententes avec Candy course 5K, ItalfestMtl et Course Nocturne
- .02 1226235002 Édicter une ordonnance afin d'aménager une piste cyclable bidirectionnelle sur le côté est de la rue Sagard, entre les rues Bélanger et Augier, une vélorue sur la rue Augier, entre la rue Sagard et avenue Louis-Hémon, une vélorue sur l'avenue Louis-Hémon, entre les rues Augier et Saint-Zotique Est, une vélorue sur l'avenue des Érables, entre les rues Saint-Zotique Est et la rue Augier et enfin une bande unidirectionnelle sur le côté sud de la rue Augier vers l'est entre l'avenue des Érables et la rue Sagard

- .03 1229256001 Édicter une ordonnance afin de retirer les espaces tarifés RB801, RB802, RB803, RB804 ainsi que RB689, RB690, RB691, RB692, situés sur l'axe Saint-André, côté est, entre les rues Jean-Talon et Bélanger ainsi que dans le terrain de stationnement situé au 6250, rue Saint-André, entre les rues Beaubien et de Bellechasse
- .04 1226079002 Adopter un second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279) » afin d'adopter des mesures visant la transition écologique (mesures additionnelles)
- .05 1228695003 Adopter un Règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (01-279) » (01-279-72) afin d'assujettir le secteur de la Plaza Saint-Hubert à un Plan d'implantation et d'intégration architecturale
- .06 1216079004 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite–Patrie (RCA-148), un second projet de résolution autorisant la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel mixte de 45 logements et d'une hauteur de six étages, bâtiment situé sur le lot vacant 3 361 797 à l'intersection des rues D'Iberville et Masson
- .07 1227133002 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie (RCA-148), une résolution résiduelle autorisant le changement d'usage et la transformation du bâtiment situé au 5270, rue de Bellechasse
- .08 1227133002 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie (RCA-148), une résolution distincte autorisant le changement d'usage et la transformation du bâtiment situé au 5270, rue de Bellechasse (disposition relative au changement d'usage)
- .09 1227133002 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie (RCA-148), une résolution distincte autorisant le changement d'usage et la transformation du bâtiment situé au 5270, rue de Bellechasse (disposition relative à la hauteur)
- .10 1229444002 Autoriser, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures (RCA-5), l'aménagement d'un escalier extérieur dans la marge latérale afin de rendre conforme les issues de secours du bâtiment en dérogation à l'article 330 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279) - Bâtiment situé au 5260, boulevard Saint-Michel (Dossier no 3003151037 – District du Vieux-Rosemont)
- .11 1224501005 Approuver la fermeture et le retrait du domaine public du lot 2 789 822 et d'une partie du lot 2 789 823 du cadastre du Québec, d'une superficie de 243,4 mètres carrés, situés au sud-est de la rue Beaubien Est entre la 29e Avenue et la 30e Avenue, dans l'arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie. N.Ref.: 31H12-005-2268-01
- .12 1228695004 Accepter le versement d'une somme compensatoire équivalente à 10 % de la valeur du site, soit de 248 600 \$, pour un permis de lotissement visant le lot no 2 168 460 du cadastre du Québec, conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal (17-055)
- .13 1227133003 Refuser les plans, en vertu du titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279) – Modification de la façade – Bâtiment situé au 5206, 8e Avenue – Demande de permis 3003072893
- .14 1229590001 Édicter une ordonnance afin d'interdire la circulation des véhicules routiers à deux accès de la ruelle localisée à l'est du boulevard Saint-Michel, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique Est, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
- .15 1228695005 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA-148), un premier projet de résolution autorisant une superficie maximale de 350 m<sup>2</sup> pour un débit de boissons alcooliques situé au 4051, rue Molson

